

BULLETIN MUNICIPAL

Conseil municipal du 28 Mai 2015

DR/JG

1. Commission Bâtiment:

La réfection des paliers et escaliers extérieurs des appartements au-dessus de la Mairie est réalisée pour la maçonnerie par l'entreprise Thierry ROGER, pour la peinture par l'entreprise BRUNET.

2. TAP:

- 2 personnes ont postulé pour le poste d'intervenant TAP et garderie, la commission « Personnel » se réunira bientôt pour les rencontrer.
- Nous sommes en attente de la réponse de l'association FOL concernant la reconduction du réseau TAP pour la prochaine année scolaire.

3. Voirie:

Le bornage de l'arrière de la salle des fêtes a été effectué en prévision du renforcement du passage pour les véhicules.

4. Communication:

- Le Site Internet de la commune de Faramans est en cours d'élaboration concernant sa mise en forme avant de pouvoir lancer sa création.
- La Mairie a fait l'achat d'un Vidéo projecteur et d'un PC portable pour faciliter les échanges au sein des commissions ou d'autres services.

5. Finances:

Une réunion s'est tenue pour la répartition de diverses subventions inscrites au budget.

6. Assainissement:

- Concernant l'épandage des boues du lagunage de la commune qui se fera courant Juillet 2015, c'est la CUMA de l'Abergement Clémenciat qui a été retenue pour ce travail.
- D'autre part, une analyse positive des eaux du lagunage a été réalisée le 4 & 5 Mai.

8.Information:

CONCILIATEUR DE JUSTICE:

• Monsieur Gilbert GERBET a été désigné CONCILIATEUR DE JUSTICE par la Cour d'Appel de Lyon Cantons de Miribel, Montluel, Meximieux.

Il assure des permanences les 2èmes et 4èmes Vendredi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous à l'espace Associatif et social -200 Avenue de la gare à Montluel.

Pour joindre le conciliateur

Mr Gilbert GERBET Tél: 06.70.39.12.19

Mel: gilbert.gerbet@orange.fr

Courier: Conciliateur-Espace associatif social-200 Avenue de la gare-01120 MONTLUEL.

Plus de conseil : www.conciliateurs.fr

• L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat mise en place par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, a pris effet ce début d'année 2015. Dans le cadre du suivi-animation, une réunion public est organisée le Jeudi 25 Juin au siège de la CDC à Chasey-sur-Ain à 18h30.

9. MANIFESTIONS:

- La kermesse du Sou des Ecoles aura lieu le Samedi 16 Juin 2015.
- Le but d'honneur de l'Amicale des boules aura lieu le 4 Juillet 2015.